

Strasbourg, 6 décembre 2012



Madame Corine BARTIER
Directrice générale de l'Association
Foyer Notre Dame
3 Rue des Échasses – BP 90070
67061 STRASBOURG CEDEX

Réf. : 116/12

Madame la Directrice générale,

Depuis soixante ans, le Centre Social Protestant accueille, lors de ses permanences, des personnes en difficulté et met tout en œuvre pour les soulager et les aider à se redresser. Cet accueil nous l'avons toujours voulu inconditionnel ; la seule limite est le nombre de personnes que nous sommes en capacité d'accueillir dans le respect et la dignité (12 par permanence et par travailleur social).

Or, depuis plusieurs années, le public que nous recevons change et force est de constater qu'il est aujourd'hui essentiellement composé de personnes en demande d'asile ou dans une tentative de régularisation. Leur point commun est l'absence de ressources et la nécessité de faire appel à de l'aide pour s'alimenter et se vêtir, sans évoquer les problèmes d'hébergement pour lesquels nous ne sommes pas compétents.

Aussi, nous sommes dans l'obligation de nous positionner par rapport à qui nous voulons et pouvons accueillir. En effet, nous souhaitons que « notre » public prioritaire, composé de personnes ayant de petits revenus, des difficultés plus ou moins passagères de gestion, des besoins de temps de paroles et d'écoute, ... puisse à nouveau retrouver le chemin de nos permanences.

Par ailleurs nous sommes face à des difficultés matérielles : le nombre de nos salariés, de nos bénévoles, la taille de nos réfrigérateurs, de nos étagères, de nos locaux, ne nous permettent plus d'accueillir et de répondre dignement à la demande.

De ce fait, nous avons choisi de ne plus recevoir le public qui dépend de la responsabilité de l'Etat : nous refusons de continuer à nous substituer aux devoirs d'alimentation et de vêture prévus par les textes en faveur des demandeurs d'asile en situation régulière. Poursuivre la simple distribution des aides (ce que nous faisons largement depuis des mois) n'est pas en conformité avec notre Projet associatif ; un opérateur de distribution ferait aussi bien l'affaire, voire mieux. Dorénavant les orientations faites en grand nombre par votre organisation ne pourront plus être prises en compte chez nous.

16 Rue de l'Ail – 67000 STRASBOURG – Tél. +33 (0)3 88 32 73 11 – Fax : +33 (0)3 88 232 232
www.csp.semis.org - csp@semis.org



Le Centre Social Protestant a été fondé en 1953. Sa mission est reconnue d'utilité publique depuis le 13 septembre 1988.
Il est membre de la Fédération de l'Entraide Protestante (www.fep.asso.fr)
Il est une des activités de la Semis (www.semis.org)

Il participe au témoignage des Églises Protestantes d'Alsace et de Lorraine (www.uepal.fr)



Toutefois des situations particulières, en concertation avec les travailleurs sociaux, pourront être examinées, mais au cas par cas.

Le vestiaire reste accessible, mais avec des limites (au maximum un passage par trimestre). En effet nous sommes là aussi submergés de demandes et nous nous heurtons à une forte exigence du public, parfois légitime parfois exagérée. Et, tout comme pour l'aide alimentaire et financière, nous tenons à être accessibles à tous : il nous est donc nécessaire d'en restreindre l'accès et nous vous remercions de bien vouloir orienter les personnes avec discernement en veillant à respecter l'espace des orientations.

Nous sommes conscients de la pression subie par vos services, mais nous pensons que ce n'est pas du rôle des « œuvres » que de se substituer à l'Etat. Cette idée est partagée par une majorité de structures caritatives de Strasbourg et les autorités compétentes devraient prendre conscience de cette position qui risque d'être de plus en plus stricte et ferme.

C'est dans cet esprit que la présente décision, validée par le Comité Directeur du CSP lors de sa séance du 6 décembre 2012 est prise en concertation avec les autres partenaires caritatifs de Strasbourg.

Notre équipe reste bien entendu à votre disposition pour poursuivre notre - déjà longue - collaboration mais dans le respect du projet associatif ici réprécisé.

Veillez croire, Madame, à ma considération distinguée,



Patrick STOCK,
Président du CSP

Copie à :

- Mme Emilie MAMCARZ et M. Bruno IOSSIF, DDCCS
- Mmes et MM. Les Députés et sénateurs du Bas-Rhin
- Mme Marie-Dominique DREYSSÉ, adjointe au Maire de Strasbourg
- Mme Anita SOBLER, Conseil Général
- Mme Hélène RHIN, Action sociale Ville de Strasbourg
- M. Jean-Michel HITTER, Fédération de l'Entraide Protestante-Grand Est
- CASAS
- Cimade
- Groupe intercaritatif de Strasbourg

16 Rue de l'Ail – 67000 STRASBOURG – Tél. +33 (0)3 88 32 73 11 – Fax : +33 (0)3 88 232 232
www.csp.semis.org - csp@semis.org



Le Centre Social Protestant a été fondé en 1953. Sa mission est reconnue d'utilité publique depuis le 13 septembre 1988.
Il est membre de la Fédération de l'Entraide Protestante (www.fep.asso.fr)
Il est une des activités de la Semis (www.semis.org)

Il participe au témoignage des Églises Protestantes d'Alsace et de Lorraine (www.uepal.fr)

